



Commission des Seniors de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles



## Procès-verbal de la réunion du CA du 18 décembre 2018

Approuvé

Présents :

<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Entr'âges</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>FGTB Seniors</i>

Excusés :

	<i>AFUTAB</i>
	<i>Espace Seniors</i>
<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Cécile Lemaire</i>	<i>Senoah</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Gaëlle Gallet</i>	<i>Senoah</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Louise-Marie Vandenhove</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Michel Habran</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Norbert Knaepen</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Andrienne</i>	<i>Enéo</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Absents :

Invitée :

*Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative*

### **1. Approbation du PV du 27 novembre 2018**

Le PV du 27 novembre 2018 est approuvé, sous réserve de rectifier la dénomination de l'association représentée par François Verhulst : Entr'âges.

## 2. Courriers

### SPW - Emploi

- Le SPW a adressé un courrier à toutes les associations bénéficiant d'un APE afin de signaler que rien ne changerait en 2019, mais qu'une nouvelle formule de calcul du subside APE serait mise en place en 2020. La nouvelle formule de calcul est annexée au présent rapport afin que toutes les associations concernées puissent avoir une estimation de leur subside APE à partir de 2020.

### GAL - Condroz-Famenne :

- Le Groupe d'Action Locale de Condroz-Famenne a adressé une demande de participation de la CAS en qualité de membre du jury pour un appel à projet sur le thème « Soutien aux actions de transmission de savoirs entre générations ».

Les membres de la Coordination présents ont marqué leur accord sur cette demande.

### Suivi des courriers annoncés dans le PV du 27 novembre :

- Deux courriers devaient être préparés : l'un à destination d'Espace Seniors pour le renouvellement de leurs représentants ainsi qu'à la Fédération Indépendante des Seniors afin de désigner un suppléant.

Les courriers seront préparés à la rentrée 2019.

## 3. Calendrier des réunions CAS

Comme de coutume, les réunions de la CAS se tiendront le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.

Date	Réunion
22 janvier 2019	Bureau
26 février 2019	CA & AG
26 mars 2019	CA
23 avril 2019	Bureau
28 mai 2019	CA
25 juin 2019	Bureau
27 août 2019	CA
24 septembre 2019	
22 octobre 2019	
26 novembre 2019	
17 décembre 2019	

La nature des réunions à partir de septembre 2019 seront précisées ultérieurement.

Il est suggéré que le calendrier du 1<sup>er</sup> semestre 2020 soit déjà établi en septembre 2019.

## 4. Assises des Seniors

### a. Lieux de Vie :

François Verhulst fait le point sur la préparation de son colloque par son groupe de travail (Gaëlle Gallet, Anne Jaumotte et lui)

Le Colloque se tiendra le jeudi 4 avril 2019 toute la journée (9h - 16h30) à Créagora (Bouge).

Le colloque devait initialement se tenir courant mars 2019, mais pris entre les congés de carnaval et de Pâques, ils n'ont eu d'autre choix que de fixer cette date.

-  Déroulement : la matinée serait réservée à des ateliers sur 4 thèmes :
  - Créer son habitat ensemble,
  - Solidarité de quartier,
  - Approche des maisons de repos,
  - Rester chez soi.

L'après-midi sera réservée aux conférences et débats.

-  Public : comme le thème intéresse beaucoup de monde, ils estiment qu'il fallait prévoir environ 150 personnes. C'est ambitieux mais cela leur semble réaliste, surtout si la promotion est large et bien faite.

-  Lieu : compte tenu de l'organisation des ateliers le matin et de la mise à disposition de stands notamment pour la présentation des associations impliquées (Senoah, Infor Homes Bxl, 1 toit 2 âges, Abbeyfield, Enéo, etc.), il a été choisi « Créagora », un nouveau lieu bien adapté pour ce genre d'exercice, accessible en transports en commun via la gare de Namur et accessible par la route avec un grand parking.

-  Budget : Creagora n'est pas pour rien et la location d'une grande salle et de petites salles pour les ateliers revient à 1.109,00€. Si la CAS ne peut pas assumer ce coût, ils tenteront de trouver du sponsoring.

-  Catering : un lunch de midi assez simple est prévu et une participation modeste mais suffisante pour couvrir ces frais (15€) sera demandée aux inscrits. Demander une participation marque aussi l'intérêt des inscrits pour le sujet et leur engagement.

-  Intervenants : Monsieur Philippe DEFEYT pourrait intervenir en fonction des ses disponibilités, mais les autres intervenants sont encore en discussion.

b. Citoyenneté :

La date choisie par le colloque « Lieux de Vie » est problématique pour l'organisation du colloque citoyenneté. En effet, celui-ci était initialement prévu en avril 2019, or, l'organisation de 2 colloques le même mois va poser problème.

De plus, le Parlement de la FWB où nous avons prévu de faire le colloque n'a pas encore publié son agenda 2019, de sorte qu'il n'est pas possible pour Arlette de solliciter une salle en fonction de leur agenda.

La publication de l'agenda du Parlement de la FWB sera à nouveau vérifiée à la rentrée de janvier.

c. Brochure Assises 2018 :

Pour rappel, les textes définitifs avaient été envoyés à tous les membres de la CAS avec une deadline pour ultime correction.

Les textes ont été transmis à Jean-François MOULIN et la facture totale s'élève 3.653,62€ TVAC, la facture a été honorée ce jour. La livraison est prévue après le 7 janvier 2019.

Jean-François MOULIN a soumis une série de photos pour la brochure 2018. Les membres signalent qu'il y a des règles d'équité à respecter, de sorte qu'il faut absolument un homme et une femme sur la couverture, outre un nombre égal d'hommes et de femmes à l'intérieur de la brochure.

Arlette et Henri ayant reçu les photos le matin-même de la présente réunion, la secrétaire montre les photos aux autres membres de la CAS. À l'unanimité, il est mis en avant le caractère beaucoup trop artificiel des sourires des seniors représentés.

La secrétaire est chargée de faire part de ces remarques à Jean-François MOULIN au plus vite afin qu'il puisse trouver d'autres photos de seniors.

Raymond Hoens signale que vu les thèmes abordés, les photos pourraient, par exemple, représenter des seniors de dos devant un écran d'ordinateur et pas seulement des portraits.

La remarque jugée intéressante est retenue. Anne Marie propose que la CAS clôture les publications liées aux Assises des Seniors en gardant le modèle actuel avec les portraits en noir et blanc. Un changement de modèle sera envisagé dès après la dernière publication des Assises des Seniors en 2019. Cela marquera également la clôture définitive des Assises et le lancement d'un nouveau projet de la CAS.

## 5. Divers

### a. Reconnaissance de la CAS au niveau régional :

Christiane Ophals annonce qu'Enéo a produit un mémorandum en vue des élections régionales et fédérales de 2019. Dans celui-ci, ils suggèrent la reconnaissance de la CAS en qualité de Conseil d'Avis Régional des Aînés.

### b. Journaliste de la DH :

Madame Clara Veszely, journaliste pour la DH ayant en charge les dossiers relatifs aux seniors a repris contact avec Arlette. Elle travaille actuellement sur le thème de l'appauvrissement des seniors à cause de mauvais conseils de placement par les banques. Elle est donc à la recherche de témoignages en ce sens.

La demande de Madame Veszely doit être transmise à nos membres pour diffusion.

### c. Jardin des Paraboles :

Comme convenu dans le précédent PV, Henri a transmis la demande du « Jardin des Paraboles » à François.

François rappelle que le but est commercial et que donc les inviter à présenter leur projet lors d'un Conseil d'Administration serait contraire aux principes de la CAS.

### d. Fédération des CCCA

Le CCCA de Liège a soumis à la Henri l'idée de mettre en place une Fédération des CCCA.

Il demande dès lors si le CA marque son accord afin qu'un courrier soit adressé à tous nos membres pour connaître leur position sur la proposition.

Les remarques suivantes sont faites :

-  Le projet est intéressant mais lourd et donc impossible à mettre en place par la CAS ;
-  Les exemples de missions de cette fédération des CCCA ressemblent à ce qui est déjà mis en place par les Provinces, notamment à Namur via le CoPil, à Liège ou en province du Hainaut ;
-  Il faut d'abord clarifier les buts et les missions de cette Fédération avant de soumettre le projet à tous nos membres.

Les membres du CA présents proposent que ce point soit mis à l'ordre du jour du CA de mars 2018 et que pour cette date tous les représentants aient la position claire de leur association quant au projet.

### Annexes :

- PV du 27 novembre 2018 approuvé après modification
- Lettre du SPW Emploi avec la formule du calcul APE pour 2020